**CHAPITRE 8 LES POLITIQUES DE L’EMPLOI**

**I. LES POLITIQUES ACTIVES DE L’EMPLOI**

Les politiques actives de l’emploi ont pour objectif d’augmenter le volume d’emploi disponible dans l’économie et d’améliorer l’adéquation entre l’offre et la demande de travail.

**Les principales mesures mises en œuvre**

* Le développement de l’employabilité des personnes à la recherche d’un emploi
* L’amélioration des services pour l’emploi
* La mise en place de contrats aidés ou subventionnés

**II. LES POLITIQUES PASSIVES DE L’EMPLOI**

L’objectif des politiques passives est de rendre le chômage plus supportable grâce à des mesures d’accompagnement et d’influencer la quantité d’offre de travail, en cherchant le plus souvent à la réduire.

**Les principales mesures mises en œuvre**

* L’assurance chômage
* Les mesures cherchant à influencer l’offre de travail